



GRILLE TARIFAIRE 2026

Chaque salarié doit être comptabilisé pour 1 unité quel que soit son temps de travail.

ENTREPRISE ADHERENTE COTISATION ANNUELLE	TARIF HT	TARIF TTC
---------------------------------------------	----------	-----------

Salariés déclarés au 1^{er} janvier

- Par salarié 101.00 € 121.20 €

Salariés embauchés après le 1^{er} janvier (quel que soit la durée de présence dans l'entreprise) -

- Par salarié 101.00 € 121.20 €

Facturation des rendez-vous non excusés 48 h à l'avance

- Rendez-vous non honoré 75.00 € 90.00 €

Frais de pénalités et radiation suite non-paiement de la cotisation ou de factures

- 10% de frais de pénalité sur le montant dû,
- + 120 HT de frais de radiation.
- En cas de ré-adhésion, les arriérés seront dus.

TARIFS SPECIFIQUES (Inclus frais de gestion)	TARIF HT	TARIF TTC
-------------------------------------------------	----------	-----------

- Agence intérim : frais de gestion à l'ouverture du compte 60.00 € 72.00 €
- Par Intérimaire) 106.00 € 127.20 €
- Par salariés des entreprises de mise à Disposition de personnel)

Etablissements relevant de la fonction étatique, hospitalière, et territoriale Travailleurs indépendants

Tarifcation fixée par convention (nous consulter)

A NOTER !

Retrouver notre offre socle de service compris dans la cotisation sur notre site internet (Actions de prévention - Conseils aux employeurs - Suivi individuel des salariés – Prévention de la Désinsertion Professionnelle)